

## Luçon

### Proximité service Pictons rejoint le service à d'aide domicile

#### Pourquoi ? Comment ?

Proximité services Pictons et l'Adap (Association d'aide à domicile aux personnes) ont signé, mardi, un traité de fusion. Celui-ci sera proposé à la validation aux assemblées générales des deux associations, fin mai, pour un effet de la fusion au 1<sup>er</sup> juillet.

#### Que sont Proximité services Pictons et l'Adap ?

Ces deux associations de même nature sont nées respectivement en 1996, à Luçon, et 1994, à La Roche-sur-Yon, d'une même histoire militante. « Face au constat d'un chômage féminin important, elles ont décidé de se tourner vers les services à la personne avec un double objectif : aider les personnes à leur domicile et générer des emplois, dans des valeurs de respect de l'autre, de professionnalisme et d'éthique de fonctionnement », indique le président de l'Adap, Bernard Biton.

Proximité services travaille à Luçon et ses environs, soit une quarantaine de communes. Ses 100 salariés assurent l'équivalent de 30 emplois à temps plein auprès de 300 clients. L'Adap travaille à La Roche-sur-Yon et les 23 communes du pays Yon et Vie. Ses 120 salariés assurent 90 emplois à temps plein auprès de 1 400 personnes, pour 70 % des personnes âgées.

#### Quelles sont les activités ?

Les deux associations proposent



Bernard Biton, président de l'Adap, et Denise Rayneau, présidente de Proximité services Pictons, signent le traité de fusion sous l'œil attentif de Marie-Laure Pavageau, directrice de l'Adap, et Christel Cantet, responsable de secteur à Proximité services Pictons.

ménage, repassage, courses, préparation de repas, garde de jour et de nuit, garde d'enfant, jardinage et bricolage, aux personnes âgées ou en situation de handicap, ainsi qu'aux familles. Le service est mandataire ou prestataire. Dans le premier cas, la personne aidée est l'employeur, l'association effectue les démarches ; dans le second cas, l'association est l'employeur.

#### Pourquoi une fusion ?

« L'association Proximité services était trop petite, explique sa présidente, Denise Rayneau. Il était nécessaire de trouver des solutions pour pérenniser et développer l'activité. Depuis un an, nous nous sommes tournés vers l'Adap, association de même nature,

appartenant comme nous à l'Udamad (Union départementale des associations de maintien à domicile). » Cette fusion permettra la mutualisation des moyens administratifs et offrira aussi des possibilités d'évolution plus importantes pour les salariés, comme pour les bénéficiaires. La mutualisation des agréments et autorisations permettra aux clients, dans certains cas, de bénéficier d'aides financières.

#### Qu'est-ce que cela va changer ?

Les deux associations seront regroupées sous le nom d'Adap, avec des administrateurs et une vice-présidence pour le secteur de Luçon. À Luçon et dans ses environs, les deux responsables de secteur, Éliane Durant et Christel Cantet, continueront

à répondre aux besoins des clients et des salariés. La direction sera assurée par Marie-Laure Pavageau, directrice de l'Adap. « Nous allons pouvoir revenir à notre cœur de métier et être plus disponibles auprès des personnes », se réjouit Christel Cantet.

Même si un déménagement pour un local plus accessible est envisagé, il y aura toujours un bureau à Luçon, au 23, rue du Port, tél. 02 51 27 97 77. Ouvert le matin, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h. Les après-midi, les responsables de Luçon assureront les visites à domicile et les rendez-vous. Il sera toujours possible de rejoindre l'Adap au téléphone, de 14 h à 17 h 30, au 02 51 47 95 26.